

l'autre versant de la colline et s'adoucir notablement. Pensant parfois à lui, il m'a semblé que si l'âge a ses inconvénients, il a néanmoins cet avantage, que plus nous approchons du terme de la vie, plus nous regardons les hommes et les choses avec mansuétude.

Je me joins à l'honorable leader de la Chambre pour présenter nos sympathies à la famille éprouvée.

L'honorable A.-B. GILLIS: Honorables sénateurs, je désire apporter mon hommage à la mémoire du sénateur Turriff. L'un des premiers membres de l'ancienne Législature des Territoires du Nord-Ouest, notre collègue disparu, fut l'un de nos premiers législateurs, et nombre de ses lois existent encore en Saskatchewan et dans l'Alberta. Nous devons explorer le trépas de tant de pionniers de l'Ouest. Le sénateur Turriff était naturellement doué de qualités remarquables. Malgré la divergence de nos opinions politiques, nous avons toujours été bons amis, et je suis à même de reconnaître, après les deux leaders, qu'il fut un infatigable champion des intérêts de l'Ouest. Tant dans cette Chambre que dans l'autre, il était attentivement écouté quand il présentait les vues de l'Ouest. Et sa disparition est une perte, non seulement pour l'Ouest, mais pour le pays tout entier.

TERRAINS DU PARLEMENT

CIRCULATION DES VOITURES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable J.-J. HUGHES: Honorables sénateurs, je désire présenter certaines remarques au sujet de la circulation des automobiles sur les terrains du Parlement. Si j'interprète bien le règlement adopté à la dernière session, les voitures venant de l'est sont obligées de se diriger à droite et de contourner l'édifice de l'est. Il leur est interdit de tourner à gauche. Ce règlement ne paraît pas être appliqué, car j'ai constaté aujourd'hui même que les voitures entrant par la porte de l'est tournaient indifféremment à gauche ou à droite. Or, ceux d'entre nous qui vieillissent et qui ne peuvent se payer le luxe d'une auto doivent être très prudents s'ils ne veulent pas être renversés. Etant donné les conditions actuelles, le risque d'accident sur les terrains du Parlement est deux fois plus grand qu'auparavant. En effet, à l'approche d'une voiture, il est impossible de savoir si elle viendra dans notre direction ou si elle tournera en sens opposé. Je désirerais que l'ancien règlement fût rétabli, et je demande à l'honorable leader de la Chambre de bien daigner y voir. Il m'intéresserait également de savoir si mes remarques reçoivent l'approbation de la Chambre.

L'hon. M. DANDURAND.

L'hon. M. WILLOUGHBY: Je m'adresse au comité constitué, pour savoir s'il existe un remède à la situation et s'il est nécessaire de modifier le règlement actuel. Je ferai part à l'honorable sénateur du résultat de mon entrevue avec les membres du comité.

L'honorable M. HUGHES: Rétablissez l'ancien règlement.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Je vois que telle est votre intention.

L'honorable M. HUGHES: Oui.

DISCOURS DU TRONE

SUITE DE LA DISCUSSION SUR L'ADRESSE

Le Sénat passe à la suite de la discussion sur la motion de l'honorable M. Schaffner tendant à voter une Adresse à Son Excellence l'Administrateur en réponse à son discours.

L'honorable G.-D. ROBERTSON: Honorables messieurs quand j'ai ajourné le débat hier soir, j'espérais qu'un autre sénateur serait prêt à poursuivre la discussion aujourd'hui, et je dois avouer que je n'ai eu ni le temps ni le loisir d'élaborer un discours. Mais ayant, depuis la dernière session régulière de la Chambre, été étroitement lié aux multiples problèmes d'intérêt national, il m'incombe peut-être de souligner le développement qui s'est depuis lors opéré dans les affaires publiques.

J'offrirai tout d'abord mes sincères félicitations aux deux orateurs qui ont respectivement proposé et appuyé l'Adresse en réponse au discours du trône. Il est manifeste que nos deux collègues ont apporté un soin tout particulier dans l'élaboration de leurs discours, et la Chambre tout entière leur en est vivement reconnaissante. En écoutant ces deux orateurs, le choix de représentants des provinces du Manitoba et du Nouveau-Brunswick m'a paru approprié, vu le fort appui que la population de ces provinces a donné au Gouvernement actuel, à la dernière élection. Je ne sache pas, toutefois, que cette idée soit intervenue dans le choix des deux orateurs. Depuis la dernière session régulière du Parlement, des événements de la plus haute importance se sont produits en notre pays. Le suffrage public a porté au pouvoir une nouvelle Administration. Au lieu de s'enivrer de la victoire qu'il a remporté aux urnes, je suis sûr que le Gouvernement réfléchit plutôt aux lourdes responsabilités découlant du service public dans la dépression générale actuelle qui atteint non seulement le Canada, mais toutes les autres nations du globe.

Il m'a été pénible d'entendre récemment un orateur déclarer, dans l'autre Chambre, que le très honorable premier ministre n'avait pas